



⇒ Communiqué de presse

Mardi 20 décembre 2011

Les contrats Région-Pays arrivent à terme fin 2012 Pays d'Auray : le point sur les projets

Instrument de mise en œuvre de la politique territoriale du Conseil régional, le contrat Région-Pays d'Auray, signé en 2006 et renégocié en 2009, arrivera à son terme en 2012. Dans cette perspective, Kaourintine Hulaud, Conseillère régionale référente pour ce pays, a souhaité réaliser un point d'étape de l'action de la Région et des projets en cours sur ce territoire de 28 communes et 85 368 habitants.

Portant sur une dotation globale de près de **5,1 M€ sur la période 2006-2012**, le contrat Région-Pays d'Auray s'est à ce jour concrétisé par l'attribution d'un montant de plus de **4,3 M€ de subventions**, participant ainsi à l'accompagnement de **26 projets** sur des thématiques aussi variées que **l'agriculture**, la **mer**, les **solidarités**, le **tourisme**, le **sport**, et **l'économie**. Parmi les projets emblématiques, on peut citer le **nouveau centre aquatique intercommunal situé à Auray**, le **nouvel abattoir polyvalent** (veaux, ovins, porcins) de **Belle-Île en Mer**, ou encore le **salon de la glisse de Carnac**.

À Auray, un nouveau centre aquatique intercommunal en 2013

Le projet, initié et porté par Auray Communauté, consiste en la construction d'un centre aquatique d'une surface intérieure de 2 700 m² (espaces baigneurs extérieurs : 3 250 m²) sur un terrain de 16 000 m². Les travaux, qui s'achèveront courant 2013, représentent un coût global de **10 M€**. Le projet a été soutenu par la Région au titre du Contrat Région-Pays pour un montant de **1,77 M€ (soit 18% du coût du projet)**.



Ce nouveau centre aquatique intercommunal devra remplir plusieurs objectifs. En premier lieu, la structure **répondra aux besoins des scolaires** du territoire (7 800 écoliers, 3 490 collégiens, 3 084 lycéens) et à ceux des **clubs sportifs**. Elle aidera également à **l'aménagement du territoire, en offrant un service de qualité** à la population locale et aux touristes. Ce projet d'aménagement urbain s'inscrira également dans la **politique de développement durable** de la collectivité (approche environnementale de l'urbanisme, étude sur la faisabilité d'un réseau de chaleur pour assurer le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire des bâtiments). Enfin, la piscine sera **accessible aux personnes à mobilité réduite, qui bénéficieront de créneaux spécifiques d'ouverture**.

Le nouvel abattoir polyvalent de Belle-Île en Mer

La pérennisation de l'agriculture belliloise, essentielle au caractère de l'île, passe par une **meilleure valorisation des productions agricoles, des circuits de distribution et par le maintien de l'outil d'abattage**. Le Pays d'Auray a affiché comme priorité de réunir

Contacts : Odile Bruley - Adriana Pigeon - Josselin Brémaud
Accueil presse : 02 99 27 13 54 - presse@region-bretagne.fr
www.bretagne.fr



⇒ Communiqué de presse

Mardi 20 décembre 2011

les conditions pour permettre à cette activité de résister à la pression foncière, d'assurer des productions de qualité et de contribuer à la préservation de l'environnement.

Dans cette optique, la communauté de communes de Belle-Île en Mer a entrepris de construire un **nouvel abattoir polyvalent (veaux, ovins, porcins) aux normes d'hygiène de l'Union Européenne**, afin de mettre en place un outil modulable et adaptable, facilement accessible et favorisant le soutien à la dynamique agricole actuelle. Le nouvel équipement polyvalent a un programme d'abattage et une activité multi-espèce moyenne équivalents au précédent abattoir, représentant 70 tonnes par an. Le projet (1,5 M€ au total) a bénéficié d'une **aide de la Région de 180 000 € (soit 12% du coût du projet)**. Mis en fonctionnement le 29 novembre 2011, ce nouvel équipement emploie quatre personnes.

Le salon de la glisse de Carnac

Carnac est situé au cœur d'un bassin de navigation sur lequel se pratiquent voile légère et sport de glisse. Après une étude de marché sur les événements en relation avec ce type de sport, l'Office de Tourisme a constaté qu'il n'existait pas de salon spécialisé dans ce domaine dans le grand ouest. C'est ainsi qu'elle a organisé un **salon de la glisse et de la voile légère pour l'année 2011**, en partenariat avec le Yacht Club de Carnac. La 1^{ère} édition a eu lieu du 20 au 23 octobre.



Ce salon est destiné au **grand public, aux associations et aux professionnels**. Il a vocation à présenter les spécimens et derniers modèles de voile légère (surf, dériveurs, kite surf, char à voile, aviron etc...). Il propose des **animations** dans toute la baie de Quiberon, afin de promouvoir les « spots » des différentes disciplines sportives (raids, démonstrations, conférences, tables rondes), ainsi que des opérations de **nettoyage des plages**. Le salon a également permis la mise en place d'un **partenariat local**, par le biais du comité de pilotage regroupant l'office de tourisme, le Yacht Club de Carnac, le service communication de la mairie, le centre technique municipal, l'union des commerçants de Carnac et tous les professionnels de la voile et de la glisse du secteur.

L'objectif du projet est de **faire de Carnac le 1^{er} pôle du Morbihan en voile légère et glisse** (à l'exemple de Lorient, qui est le 1^{er} pôle du multicoque).

La Région a accompagné à hauteur de 15 000 € le lancement de ce salon.

Kaourintine Hulaud est la Conseillère régionale référente pour le Pays d'Auray. Elle préside, à ce titre, le comité local.



⇒ Communiqué de presse

Mardi 20 décembre 2011

Les contrats Région - Pays

Mode d'emploi

La politique territoriale du Conseil régional de Bretagne (les contrats Région-Pays) est construite autour d'une enveloppe financière globale, impliquant la définition de priorités et de projets s'inscrivant dans les ambitions régionales. Elle s'appuie sur les 21 pays bretons, encourage la coordination des collectivités pour, au final, contribuer à favoriser la complémentarité entre les territoires.

Au croisement des priorités régionales et des projets de chaque territoire, les contrats Région-Pays définissent les actions structurantes à mettre en œuvre. Le budget qui leur est consacré sur la période 2006-2012 s'élève à **276 M€**.

4 enveloppes dédiées au financement de projets

- la **1^{ère}** recense l'ensemble des interventions de la Région sur le pays **dans le cadre de l'ensemble de ses politiques** (investissements immobiliers dans les lycées, infrastructures et transports...). Ces actions, financées par les politiques sectorielles de la Région, ne sont pas comptabilisées dans la dotation garantie au pays.
- la **2^{ème}** est destinée à financer **des projets d'ambition régionale et structurants pour le Pays**. Elle comprend les opérations placées au cœur des négociations et décidées conjointement par la Région et le pays.
- la **3^{ème}** est utilisée pour le financement de **projets de proximité, d'envergure plus locale que ceux définis dans le cadre de l'enveloppe 2**. Ces derniers sont soumis à l'examen du comité local qui se réunit régulièrement.
- une **4^{ème}** enveloppe a été ajoutée en 2009. Afin d'assurer la cohérence du **développement numérique de la Bretagne**, tout en laissant les collectivités libres des aménagements sur leur territoire, la Région a doté chaque pays d'une enveloppe numérique. Au total, ce sont 16 M€ qui ont été garantis aux pays afin de leur permettre de financer différents projets :
 - des infrastructures visant à accroître le débit pour parvenir à une couverture en très haut débit ;
 - des actions en faveur du développement des usages : e-administration, lutte contre la fracture numérique, services aux entreprises ;
 - des études...

Des crédits d'ingénierie complètent ces enveloppes afin de donner aux Pays les moyens de suivre et d'analyser l'évolution des projets locaux.

Le comité local

Composé notamment des signataires du contrat et des conseillers régionaux du territoire, le comité local est le lieu de suivi de l'avancement des grands projets figurant dans les deux premières enveloppes. Il sélectionne, par un vote à la majorité, les projets d'envergure locale de la 3^{ème} enveloppe ainsi que les projets numériques.

Contacts : Odile Bruley - Adriana Pigeon - Josselin Brémaud
Accueil presse : 02 99 27 13 54 - presse@region-bretagne.fr
www.bretagne.fr



⇒ Communiqué de presse

Mardi 20 décembre 2011

Le contrat Région - Pays d'Auray 2006-2012 **En chiffres**

- **L'enveloppe 1** du Contrat Région-pays d'Auray représente un montant de près de **49,8 M€**.
- **L'enveloppe 2** représente **11 projets** d'intérêt régional, pour une dotation de **3,16 M€**.

PROJETS	Budget total du projet	Part Région
Pour un projet agricole partagé, à la fois performant et respectueux de l'environnement		
CC de Belle Ile en Mer : Construction d'un abattoir à Belle Ile en Mer (+ 63 000 € sur le contrat Région/îles du Ponant soit 180 000 €)	1,5 M€	117 000 €
Pour une affirmation de la vocation et de la spécificité maritimes de la Bretagne		
CC de la Ria d'Étel : Pôle nautique et de loisirs du port d'Étel	1,56 M€	312 000 €
Auray : Rénovation du quai du port de Saint-Goustan	1,19 M€	237 200 €
Le Palais : Maison des pêcheurs	870 192 €	174 000 €
Locmariaquer : Modernisation du port	2 M€	201 917 €
Quiberon : Restructuration de la criée municipale	141 752 €	55 045 €
Pour une Bretagne équitable et solidaire		
Brec'h : Multi-accueil enfance	864 000 €	172 800 €
Pour un développement touristique et sportif et des loisirs de qualité		
CC de la Ria d'Étel : Création d'itinéraires cyclables	100 000 €	7 500 €
CC des 3 Rivières : Création d'itinéraires cyclables	1,31 M€	97 500 €
Saint Pierre Quiberon : Création d'itinéraires cyclables	219 701 €	16 478 €
CC du Pays d'Auray : création d'un centre aquatique intercommunal	9,63 M€	1,77 M€
Total : 11 projets	19,38 M€	3,16 M€

Contacts : Odile Bruley - Adriana Pigeon - Josselin Brémaud
Accueil presse : 02 99 27 13 54 - presse@region-bretagne.fr
www.bretagne.fr



⇒ Communiqué de presse

Mardi 20 décembre 2011

- **La dotation de l'enveloppe 3**, portant sur les projets d'intérêt local, est de **789 277 €**.
- **La dotation de l'enveloppe numérique** est de **389 661 €**.
- **La dotation en crédits d'ingénierie** est de **717 403 €**.

⇒ **Soit une dotation globale de près de 5,1 M€ (hors enveloppe 1)**